NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR2600972 - Pelouses calcicoles du Mâconnais

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR2600972

1.3 Appellation du site

Pelouses calcicoles du Mâconnais

1.4 Date de compilation

31/05/1995

1.5 Date d'actualisation

17/02/2014

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bourgogne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 07/06/2011

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024214852&fastPos=1&fastReqId=1787873335&categorieLien=id&oldAction=rechTexte

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 4,72139°

Latitude : 46,30028°

2.2 Superficie totale

159 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
26	Bourgogne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
71	Saône-et-Loire	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
71069	BUSSIERES
71258	LEYNES
71526	SOLUTRE-POUILLY
71567	VERGISSON

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
5110 *Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)*		56 *(35,22 %)*		P	B	C	A	A
6110 *Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alysso-Sedion albi*	X	3,2 *(2 %)*		P	B	C	A	A
6210 *Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)*		64 *(40,25 %)*		P	A	C	A	A
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		3,2 *(2 %)*		P	D			
8160 *Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard*	X	8 *(5,03 %)*		P	C	C	B	B
8210 *Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique*		3,2 *(2 %)*		P	A	C	A	A

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1303	*Rhinolophus hipposideros*	p			i	P	DD	C	B	C	B

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Salamandra salamandra*			i	P			X		X	
A		*Bufo bufo*			i	C			X		X	
B		*Otus scops*			i	C			X			
B		*Athene noctua*			i	C			X			
B		*Ptyonoprogne rupestris*			i	C			X		X	
B		*Emberiza cia*			i	V			X		X	
I		*Lysandra bellargus*			i	R						X
M		*Erinaceus europaeus*			i	C			X		X	
M		*Felis silvestris*			i	C	X		X		X	
P		*Acer monspessulanum*			i	R						X
P		*Anthyllis montana*			i	R						X
P		*Bombycilaena erecta*			i	R						X
P		*Bupleurum baldense*			i	R						X

P		*Coronilla emerus*			i	R						X
P		*Euphrasia salisburgensis*			i	R						X
P		*Genista germanica*			i	R						X
P		*Gentiana ciliata*			i	R						X
P		*Hornungia petraea*			i	R						X
P		*Inula montana*			i	R						X
P		*Lactuca viminea*			i	R						X
P		*Limodorum abortivum*			i	R			X			
P		*Minuartia rostrata*			i	R						X
P		*Silene italica*			i	R						X
P		*Sorbus latifolia*			i	R						X
R		*Anguis fragilis*			i	C			X		X	
R		*Lacerta viridis*			i	P	X					X
R		*Podarcis muralis*			i	P	X		X		X	
R		*Coluber viridiflavus*			i	C	X					X
R		*Coronella austriaca*			i	C	X		X		X	
R		*Elaphe longissima*			i	P	X					X
R		*Vipera aspis*			i	C			X		X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	10 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	70 %
N16 : Forêts caducifoliées	10 %
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	10 %

Autres caractéristiques du site

Les roches de Solutré, Vergisson et le Mont de Pouilly font partie d'un ensemble de reliefs calcaires séparés par des failles et relevés à l'Ouest au contact du socle granitique. Les pelouses sèches se développent sur les replats et les pentes calcaires.

Vulnérabilité
: Les pelouses sont des milieux instables qui évoluent naturellement vers la forêt. L'abandon de la pratique du pâturage extensif pose un problème pour leur avenir. Sur le site, certaines sont actuellement embuissonnées à plus de 50% et nécessitent des actions urgentes de débroussaillement. D'autres ont été plantées en pins qui se disséminent dans les pelouses mitoyennes.

La végétation des pelouses au sommet des falaises présente une forte vulnérabilité au piétinement qui entraîne la disparition des espèces adaptées.

4.2 Qualité et importance

Les pelouses calcicoles du Maconnais constituent un ensemble remarquable de pelouses des sols calcaires secs, plus ou moins fermées, occupant les plateaux et hauts de pentes. Les conditions de sols et d'exposition chaude sont favorables au maintien de plantes méditerranéo-montagnardes en situation éloignée de leur station d'origine (Inule des montagnes, Coronille arbrisseau, Microp e droit). Ces pelouses sont riches en Orchidées diverses dont certaines sont rares en Bourgogne (Limodore avorté).

De nombreux insectes de répartition méridionale sont présents sur le site.

Les falaises de Vergisson sont sites de nidification pour le Faucon pèlerin et sont colonisées par l'Anthyllide des montagnes protégée en Bourgogne.
La Bondrée apivore, le Circaète Jean-le-Blanc et le Busard Saint-Martin inscrits à la Directive oiseaux fréquentent le secteur.
Le Bruant ortolan est un pasereau méridional qui atteint sa limite Nord de répartition en Bourgogne où il est très rare.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
L	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		I
L	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
M	B01	Plantation forestière en milieu ouvert		O

M	K05.01	Diminution de la fécondité / dépression génétique chez les animaux (consanguinité)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	A03	Fauche de prairies		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	10 %
Domaine communal	90 %

4.5 Documentation

LAGARDE C., CHIFFAUT A., 1993 - Plan de gestion biologique : Roche de Solutré, Mont de Pouilly, Roche de Vergisson - CSNB, DIREN et Conseil Régional de Bourgogne

COMBIER M. et al., 1972 - Flore et végétation de la Roche de Vergisson (première partie) in Terre Vive, 21

MONFORT P., 1996 - Etude préalable à la mise en place de mesures "agro-environnementales" sur les pelouses calcaires de la Côte Bourguignonne de Dijon à Macon. Mémoire U.F.I.T.A.F.I., E.N.E.S.A.D., C.N.S.B.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	70 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	21 %
22	Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier	5 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	Site classé des roches de Solutré-Vergisson		70%

38	Roche de Vergisson		21%
22	Mont de Pouilly (partie)		5%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : - Communes - Office National des Forêts - 21, rue de la Liberté
71000 MACON (Mont de Pouilly, 10%)

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/clientBookline/service/reference.asp?INSTANCE=exploitation&OUTPUT=PORTAL&DOCID=I_IFD_REFDOC_0191055&DOCBASE=IFD_SIDE

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

La roche de Vergisson bénéficie d'un arrêté préfectoral de protection de biotope d'une superficie d'environ 35ha, depuis 1991, qui a notamment institué un comité de suivi spécifique.
Tous travaux publics ou privés susceptibles de modifier l'état des lieux sont interdits. Les activités d'escalade sont interdites sur une partie des falaises, en vue d'en préserver le patrimoine, tant floristique que faunistique.

Un plan de gestion a été élaboré en 1993 par le Conservatoire des Sites pour les Roches de Solutré et de Vergisson et le Mont de Pouilly. Il préconise les opérations de gestion suivantes:
- débroussaillement des parties les plus envahies (Vergisson, Mont Sard),
- fauchage des zones les plus envahies par le Brachypode penné (Pouilly, Leynes),
- pâturage (Solutré),
- suivi scientifique des opérations de gestion,
- gestion de la fréquentation à Solutré.

Ces 3 monts sont classés au titre de la loi de 1930, pour préserver leur paysage spectaculaire.
En vu de rechercher des réponses aux problèmes de dégradation particulièrement liés à la surfréquentation, la réflexion sur une opération grand site (OGS) a été engagée à partir de 1996. Son

aboutissement devrait déboucher sur l'établissement d'un cadre contractuel entre l'Etat et les acteurs locaux en 2002, définissant les mesures propres à pérenniser les équilibres physiques, écologiques et paysagers et déterminer un politique d'animation de la fréquentation propice au développement local.

Le projet de site bénéficie pour la période 1999-2002, au même titre que d'autres sites caractérisés par un sous-sol calcaire, d'un programme LIFE : "forêts et habitats associés de Bourgogne calcaire", porté par le conservatoire des sites naturels bourguignons et l'office national des forêts.
Des opérations d'aide aux pâturage, de test d'élimination du buis, de suivi scientifique et d'aménagement de panneaux pédagogiques ont ainsi été engagées récemment.